

Pourquoi le TCF IRN ?

Afin de répondre aux besoins des étrangers vivant en France et de simplifier le parcours d'intégration, la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité du ministère de l'Intérieur a demandé aux services de France Éducation international la création d'un test de langue française unique qui se substituerait au TCF pour la carte de résident en France (CRF) et au TCF pour l'accès à la nationalité française (ANF).

Ainsi le TCF Intégration, Résidence et Nationalité (TCF IRN) répond aux dispositions :

- du [décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016](#) et de [l'arrêté du 21 février 2018](#) du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les demandeurs de la **carte de résident de longue durée** ;
- du [décret du 30 décembre 2019](#) du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les postulants à **l'acquisition de la nationalité française**.

Publics

Le TCF IRN est destiné à toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- une demande de nationalité française ;
- une demande de carte de résident de longue durée ;
- une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII.

Objectifs

Justifier un niveau linguistique

Obtenir une attestation de niveau de langue
(validité 2 ans)

Pré requis

- Comprendre des extraits d'émissions de radio
- Être capable d'exprimer son opinion et d'argumenter
- Maîtriser la lecture et l'écriture

Avant le passage de l'examen : une préparation est fortement conseillée

Des sites Internet proposent des activités gratuitement :

L'entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF^[SÉP] sur [le site de RFI Savoirs](https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner) (<https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner>)

L'entraînement aux épreuves obligatoires du TCF^[SÉP] sur [le site de TV5Monde](https://apprendre.tv5monde.com/fr/tcf) (<https://apprendre.tv5monde.com/fr/tcf>)

Des manuels de préparation au TCF sont en vente (FNAC, Gibert Jeune...) :

ABC TCF, Clé International ; TCF, entraînement intensif, Ellipses

Contenus des épreuves

Le TCF a quatre épreuves obligatoires :

- Compréhension orale durée 15 mn
- Compréhension écrite durée 20 mn
- Expression écrite (3 tâches) durée 30 mn
- Expression orale 3 (tâches) durée 10 mn

Calendrier (nous consulter)

2 sessions par mois tout au long de l'année

Durée de l'examen

Prévoir la journée

Coût de l'examen

150 € (en chèque ou espèce)

Documents obligatoires pour vous inscrire

- Le formulaire d'inscription (à retirer sur place ou sur notre site)
- Une copie de votre pièce d'identité, passeport, titre de séjour...
- Le paiement
- Une enveloppe timbrée pour un envoi de 100gr à votre adresse pour l'envoi de votre convocation
- Une photo d'identité (visage de face, expression neutre)

L'inscription se fait à l'accueil de notre centre

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00- **ATTENTION PAS D'INSCRIPTION LE MERCREDI ET VENDREDI APRÈS MIDI**

Lieux de réalisation

7 Avenue François Coppée 93250 VILLEMOMBLE

Accessible en transport en commun :

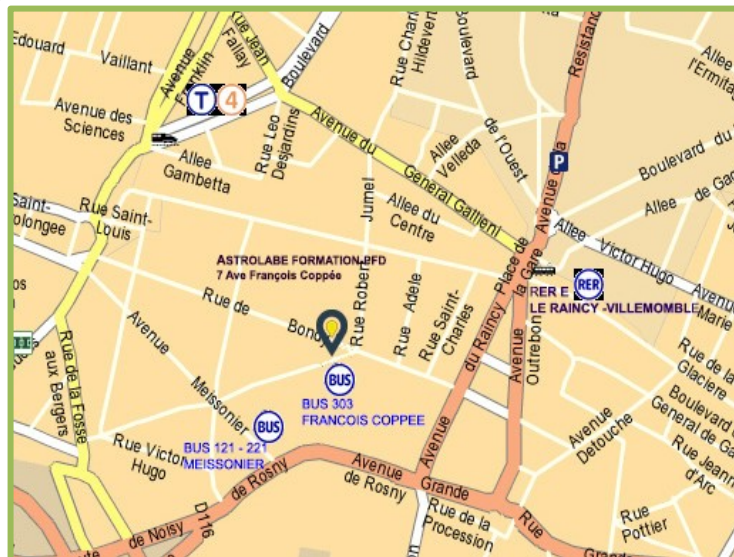
RER E : Le Raincy-Villemomble

Tram T4 : Les coquetiers

BUS : 303-221-121-145 -114

Une partie des salles de formation et bureaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour tous besoins spécifiques, merci de contacter le référent handicap : refhandi@astrolabeformation-pfd.org



Condition d'inscription

L'inscription est définitive au paiement des droits d'inscription.

Aucun mineur ne sera autorisé à s'inscrire.

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, sauf pour les raisons suivantes et sur présentation d'un des justificatifs suivant : arrêt maladie ; certificat enfant malade ; convocation Préfecture ; convocation Tribunal.

Le justificatif est à transmettre (mail ou remise en main propre à l'accueil de notre centre) au plus tard, dans les 48 heures qui suivent l'examen, et si le justificatif est valide, le remboursement sera effectué par chèque.

Une convocation est envoyée par courrier postal une semaine au plus tard avant l'examen. En l'absence de convocation 1 semaine avant l'examen, il est impératif, de prendre contact avec l'accueil pour confirmer le jour et l'heure des épreuves, une absence pour défaut de convocation n'ouvre pas droit à report ni remboursement.

Les dates et horaires de convocation sont définitifs et non modifiables

Informations / Renseignements

Pour toutes questions vous pouvez contacter l'accueil de notre centre au :

01 48 12 65 00 



contact@astrolabeformation-pfd.org



Consulter notre site